



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

12/09/2011

Réf. : CL/3976

Objet : **Candidatures au Prix Félix Houphouët-Boigny
pour la recherche de la paix**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir d'inviter votre gouvernement à présenter des candidatures au Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, créé en vertu de la résolution 23 adoptée par la Conférence générale à sa 25^e session (1989).

Comme l'indiquent les extraits du Règlement général que vous trouverez ci-joint (annexe I), le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix se propose d'honorer les personnes, organismes ou institutions ayant contribué de manière significative à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix.

Doté de 150 000 dollars des États-Unis, d'une médaille en or et d'un diplôme de la paix, le Prix est décerné chaque année à un ou plusieurs lauréats par un jury international composé de hautes personnalités et présidé par M. Mário Soares, ancien Président de la République portugaise.

Connaissant l'intérêt que votre gouvernement porte à la cause de la paix, et à la défense des droits de l'homme et de la démocratie, je vous serais reconnaissant de bien vouloir proposer des candidat(e)s dignes de recevoir cette haute distinction internationale.

Il s'agira d'hommes, de femmes ou d'institutions ayant acquis une réputation internationale par une importante contribution à la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme.

Vous voudrez bien trouver ci-joint la liste des lauréats des années précédentes (annexe II).

Je vous fais également parvenir ci-joint le formulaire de présentation de candidatures (annexe III) que je vous saurais gré de bien vouloir renvoyer dûment rempli avant le **29 février 2012** à M. Alioune Traoré, Secrétaire exécutif du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, UNESCO (bureau B1.06), 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15 (France).

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, les assurances de ma haute considération.

Irina Bokova
Directrice générale

cc : Commissions nationales pour l'UNESCO
Délégations permanentes auprès de l'UNESCO

ANNEXE I

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU PRIX FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX

[...]

Article premier - But

Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix se propose d'honorer les personnes vivantes, institutions ou organismes publics ou privés en activité, ayant contribué de manière significative à la promotion, à la recherche, à la sauvegarde ou au maintien de la paix dans le respect de la Charte des Nations unies et de l'Acte constitutif de l'UNESCO.

Article II - Le prix

- (a) Le Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est décerné chaque année par un jury international.
- (b) Le montant du prix est de 150 000 dollars des États-Unis. Si plusieurs lauréats sont désignés, le montant du prix est réparti de façon égale entre eux.

[...]

Article VI - Candidatures

[...]

- (b) Peuvent, outre les États membres et les organisations non gouvernementales susmentionnées, proposer des candidatures :
 - (i) les membres du jury pendant leurs délibérations ;
 - (ii) les anciens lauréats du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix ;
 - (iii) les académies ou les académiciens ;
 - (iv) les centres et fondations spécialisés dans les domaines de la recherche de la paix ;
 - (v) les instituts de droit international ;
 - (vi) les membres de la Cour internationale de justice ;
 - (vii) les membres des parlements ou des gouvernements ;
 - (viii) les associations ou organisations qui œuvrent en faveur de la paix et des droits de l'homme ainsi que du progrès des valeurs démocratiques dans le monde, dans le respect de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations unies ;
 - (ix) les recteurs d'université et les professeurs d'histoire, de sciences politiques et de droit des universités ;
 - (x) les lauréats du prix Nobel.

- (c) Le jury peut toutefois décerner le prix à toute personne vivante, institution ou organisme de son choix, ne figurant pas sur la liste des candidats.

[...]

Article VII - Cérémonie de remise du Prix

- (a) Le prix est remis au cours d'une cérémonie solennelle qui se tient au Siège de l'UNESCO, ou en tout autre lieu proposé au Directeur général par le jury, le Parrain ou le Protecteur du Prix.
- (b) Le Directeur général peut inviter toute personne, institution ou association dont la présence rehausserait l'éclat de la cérémonie.
- (c) Le Directeur général remet au(x) lauréat(s) un chèque ou des chèques d'un montant total de 150 000 dollars des États-Unis, ou d'un montant équivalent dans une autre monnaie.
- (d) Le président du jury remet à chaque lauréat une médaille en or et le diplôme de la recherche de la paix de l'UNESCO.

[...]

ANNEXE II

LAURÉATS DU PRIX FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY
POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX

- 1991 **Nelson Mandela**
Président du Congrès national africain
Afrique du Sud
et
Frederik W. De Klerk
Président de la République sud-africaine
- 1992 **Académie de droit international de La Haye**
Pays-Bas
- 1993 **Itzhak Rabin**
Premier Ministre de l'État d'Israël
Shimon Pérès
Ministre des affaires étrangères de l'État d'Israël
et
Yasser Arafat
Président de l'Autorité nationale palestinienne
- 1994 **S. M. Juan Carlos I**
Roi d'Espagne
et
Jimmy Carter
Ancien Président des États-Unis d'Amérique
- 1995 **M^{me} Sadako Ogata** (*intuitu personae*)
Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
conjointement avec
Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- 1996 **Alvaro Arzú Irigoyen**
Président de la République du Guatemala
et
Commandant Rolando Morán
Représentant de l'Union révolutionnaire nationale guatémaltèque
- 1997 **Fidel V. Ramos**
Président de la République des Philippines
et
Nur Misuari
Président du Front de libération nationale moro
Philippines

- 1998 **Sheikh Hasina**
Premier Ministre de la République populaire du Bangladesh
et
George J. Mitchell
Sénateur américain
Ancien Conseiller spécial du Président des États-Unis d'Amérique
pour les affaires irlandaises
- 1999 **Communauté de Sant'Egidio**
Italie
- 2000 **M^{me} Mary Robinson**
Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme
- 2001 **Prix non attribué**
- 2002 **Kay Rala Xanana Gusmão**
Président de la République démocratique du Timor-Leste
- 2003 **Cardinal Roger Etchegaray**
Président émérite du Conseil pontifical « Justice et Paix »
et
Docteur Mustafa Cerić
Grand Mufti de Bosnie
- 2004 **Prix non attribué**
- 2005 **Maître Abdoulaye Wade**
Président de la République du Sénégal
- 2006 **Prix non attribué**
- 2007 **Martti Ahtisaari**
Ancien Président de la République de Finlande
- 2008 **Luiz Inácio Lula da Silva**
Président de la République fédérative du Brésil
- 2009 **Prix non attribué**
- 2010 **Les Grands-mères de la place de mai**
Argentine

ANNEXE III

PRIX FÉLIX HOUPHOUËT-BOIGNY POUR LA RECHERCHE DE LA PAIX

Formulaire de présentation de candidature

Candidature présentée par

Adresse.....

Téléphone.....

Nom du (des) candidat(s)

Adresse.....

Téléphone

Fax.....

Adresse électronique

Profession ou domaines d'activité.....

Contribution du (des) candidat(s) à la promotion de la paix, ou à la défense de la démocratie et des droits de l'homme (deux à trois pages maximum).

(N. B. - La candidature ne sera examinée par le jury que sur présentation de ce document.)

.....

.....

.....

.....

.....

(continuer sur une feuille séparée)

Les candidatures devront parvenir, avant le 29 février 2012, à M. Alioune Traoré, Secrétaire exécutif du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, UNESCO (bureau B1.06), 1 rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15 (France)